



PROVINCE DE QUÉBEC
MRC D'ARTHABASKA
MUNICIPALITÉ DE SAINT-LOUIS-DE-BLANDFORD

Procès-verbal de la séance **ordinaire** du conseil municipal de Saint-Louis-de-Blandford tenue le **4 mai 2020**, à **19h30**, à la salle du Bieler située au 80, rue Principale, à Saint-Louis-de-Blandford, à huis clos. Autorisé par l'arrêté ministériel concernant les séances des conseils municipaux durant la pandémie de la Covid-19.

Monsieur le maire, Yvon Barrette, préside cette séance et les conseillers(ères) suivants(es) sont présents(es) :

Siège # 1 M. Jean-François Desrosiers	Siège # 2 M. Marc Bédard
Siège # 3 M. François-Michel Bonneau-Leclerc	Siège # 4 M. Daniel Morin
Siège # 5 M. Mathieu Malenfant	Siège # 6 Mme Patricia Hamel

Mme Julie Galarneau, directrice générale, agit à titre de secrétaire d'assemblée à cette séance.

1. Ouverture de la séance

Le maire, Yvon Barrette, constate le quorum à 19h30 et déclare la séance ouverte.

ORDRE DU JOUR
4 mai 2020

1. Ouverture de la séance ;
2. Adoption de l'ordre du jour ;
3. Dépôt du rapport des états financiers 2019 ;
4. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 6 avril 2020 ;
5. Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 20 avril 2020 ;
6. Dépôt des états comparatifs des activités de fonctionnement à des fins fiscales au 30 avril 2020 ;
7. Rapport des comités ;
8. Suivi au procès-verbal :
 - Annulation de la distribution d'arbres et du compost;

9. Présentation et adoption des comptes payés et à payer ;
10. Adoption du règlement 338-2020 modifiant le règlement numéro 334-2019 fixant les taxes, tarifications et conditions de perception pour l'année 2020 ;
11. Octroyer le contrat de fauchage à R.M Pépin pour l'année 2020, au montant de 7 000.00 \$ plus taxes ;
12. Octroyer le contrat de réfection du ponceau de la desserte ouest, à Excavation J.C Lizotte, au montant de 19 600.00 \$ plus taxes ;
13. Période de télétravail prolongé pour le bureau municipal jusqu'à nouvel ordre ;
14. Autoriser l'émission du permis d'Atoka Bédard avec les informations actuelles ;
15. Autoriser l'affectation du montant de 80 962.00 \$ du poste budgétaire # 59-154-10-000 ;
16. Varia ;
17. Période de questions ;
18. Levée de l'assemblée.

L'ordre du jour a été remis à chacun des membres du conseil et déposé sur le site internet.

(2020-05-001)

2. Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par la conseillère Mme Patricia Hamel, et résolu d'adopter l'ordre du jour de la présente séance.

Adoptée à l'unanimité.

DP-(2020-05-002)

3. Dépôt du rapport des états financiers 2019

Monsieur Tommy Lassonde, de la firme comptable FBL, commente et explique les états financiers en date du 31 décembre 2019.

La directrice générale dépose au conseil les états financiers en date du 31 décembre 2019, tel qu'accepté par la secrétaire-trésorière ainsi que le rapport du vérificateur.

(2020-05-003)

4. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 6 avril 2020

Il est proposé par le conseiller M. Mathieu Malenfant, et résolu d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 6 avril 2020.

Adoptée à l'unanimité.

(2020-05-004)

5. Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 20 avril 2020

Il est proposé par le conseiller M. François-Michel Bonneau-Leclerc, et résolu d'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du 20 avril 2020.

Adoptée à l'unanimité.

DP-(2020-05-005)

6. Dépôt des états comparatifs des activités de fonctionnement à des fins fiscales au 30 avril 2020

La directrice générale dépose au conseil les états comparatifs des activités de fonctionnement en date du 30 avril 2020.

7. Rapport des comités

Rappel que la bibliothèque est fermée mais que vous pouvez venir porter vos livres par la chute à livres.

8. Suivi au procès-verbal

- **Annulation de la distribution d'arbres et du compost :**
Monsieur le maire explique que l'activité est reportée à 2021.

(2020-05-006)

9 Présentation et adoption des comptes payés et à payer

La directrice générale dépose, à cette séance du conseil, la liste des comptes payés et à payer.

Il est proposé par le conseiller M. Daniel Morin, et résolu d'approuver la présente liste des comptes à payer du 4 mai 2020 et d'autoriser la directrice générale à en effectuer le paiement.

Adoptée à l'unanimité.

(2020-05-007)

10 Adoption du règlement 338-2020 modifiant le règlement numéro 334-2019 fixant les taxes, tarifications et conditions de perception pour l'année 2020

**RÈGLEMENT NUMÉRO 338-2020
MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 334-2019
FIXANT LES TAXES, TARIFICATIONS ET CONDITIONS
DE PERCEPTION POUR L'ANNÉE 2020**

ATTENDU QUE la Municipalité a adopté le 3 février 2020 le Règlement 334-2019 fixant les taxes, tarification et conditions de perception pour l'année 2020 ;

ATTENDU QUE l'article 989 du *Code municipal du Québec* autorise le conseil municipal à imposer et à prélever sur le territoire de la municipalité, par voie de taxation directe, soit sur les biens-fonds imposables de son territoire, une taxe basée sur leur valeur portée au rôle d'évaluation afin de pourvoir aux dépenses d'administration de celle-ci ;

ATTENDU QUE l'article 981 du *Code municipal du Québec* autorise la Municipalité à décréter par résolution un taux d'intérêt différent que celui prévu par règlement, et ce, à toutes les fois qu'il le juge opportun ;

ATTENDU QUE l'article 252 de la *Loi sur la fiscalité municipale* autorise le conseil municipal de permettre que le paiement des taxes municipales soit effectué en plusieurs versements ;

ATTENDU QUE la municipalité a prévu, conformément à l'article 252 de la *Loi sur la fiscalité municipale*, que le paiement des taxes pouvait être fait en 4 versements ;

ATTENDU QUE la situation de plusieurs citoyens et citoyennes pourrait devenir précaire en raison du COVID-19 et des consignes édictées par les autorités compétentes afin de limiter sa propagation ;

ATTENDU QUE la Municipalité désire venir en aide à ses contribuables en diminuant le taux de la taxe foncière annuelle applicable sur son territoire ;

ATTENDU QU'un avis de motion a été dûment donné par la conseillère, Mme Patricia Hamel, lors de la séance du conseil tenue le 6 avril et qu'un projet de règlement a été déposé lors de cette même séance ;

EN CONSEQUENCE, il est proposé par la conseillère, Mme Patricia Hamel, et résolu qu'il soit adopté le règlement numéro 338-2020, modifiant le règlement numéro 334-2019, qui se lit comme suit :

QUE le taux d'intérêt applicable à toute somme due à la Municipalité qui demeure impayée en date du 19 mars 2020 est établi à **0%** par année, et ce, jusqu'au 31 décembre 2020 ;

QUE les échéances des versements afin d'acquitter le paiement des taxes municipales prévues au Règlement numéro 334-2019 sont reportées aux dates suivantes :

Anciennes échéances	Nouvelles échéances
20 avril 2020	22 juin 2020
22 juin 2020	24 août 2020
24 août 2020	26 octobre 2020

Le présent règlement entre en vigueur conformément à la Loi.

Yvon Barrette
Maire

Julie Galarneau
Directrice générale

(2020-05-008)

11. Octroyer le contrat de fauchage à R.M Pépin pour l'année 2020, au montant de 7 000.00 \$ plus taxes

ATTENDU la discussion des membres à ce sujet ;

ATTENDU QUE la municipalité a participé à un appel d'offre groupé avec les municipalités de St-Rosaire et de Maddington ;

ATTENDU QUE le plus bas soumissionnaire est R.M Pépin ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller M. Marc Bédard, et résolu d'octroyer le contrat de fauchage à R.M Pépin pour l'année 2020, au montant de 7 000.00 \$ plus taxes.

Adoptée à l'unanimité.

(2020-05-009)

12. Octroyer le contrat de réfection du ponceau de la desserte ouest, à Excavation J.C Lizotte, au montant de 19 600.00 \$ plus taxes

ATTENDU la discussion des membres à ce sujet ;

ATTENDU QUE la municipalité a demandé à 3 entreprises de la région de soumissionner pour les travaux de réfection ;

ATTENDU QU'Excavation J.C Lizotte est le plus bas soumissionnaire ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller M. Marc Bédard, et résolu d'autoriser d'octroyer le contrat de réfection du ponceau de la desserte ouest, à Excavation J.C Lizotte, au montant de 19 600.00 \$ plus taxes.

Adoptée à l'unanimité.

(2020-05-010)

13. Période de télétravail prolongé pour le bureau municipal jusqu'à nouvel ordre

ATTENDU la discussion des membres à ce sujet ;

ATTENDU la situation de la COVID-19 ;

ATTENDU QUE la municipalité est tenue d'offrir un espace de travail sain et exempt de risque de contagion pour son personnel ;

ATTENDU QUE seulement la moitié des employés sont actifs au bureau et que le télétravail se passe bien et que le retour de tous au bureau serait précipité ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller M. Jean François Desrosiers, et résolu d'autoriser de prolonger la période de télétravail pour le bureau municipal jusqu'à nouvel ordre.

Adoptée à l'unanimité.

(2020-05-011)

14. Autoriser l'émission du permis d'Atoka Bédard avec les informations actuelles

ATTENDU la discussion des membres à ce sujet ;

ATTENDU QUE les informations reçues dans ce dossier ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller M. Jean-François Desrosiers, et résolu d'autoriser l'émission du permis d'agrandissement d'Atoka Bédard considérant que les informations fournies par le citoyen sont exactes.

Adoptée à l'unanimité.

(2020-05-012)

15. Autoriser l'affectation du montant de 80 962.00 \$ du poste budgétaire # 59-154-10-000

Attendu la recommandation de notre vérificateur comptable ;

En conséquence, il est proposé par le conseiller M. Marc Bédard et résolu d'autoriser l'affectation du montant de 80 962.00 \$ du poste budgétaire # 59-154-10-00 pour subvenir au paiement de capital et intérêts du règlement 2015-292 pour l'exercice 2019.

Adoptée à l'unanimité.

16. Varia

(2020-05-013)

16.1 Autoriser le coordonnateur des loisirs à déposer une demande au Ministère de la Famille dans le cadre du programme de soutien à des projets de garde pendant la relâche scolaire et la période estivale 2020

ATTENDU la discussion des membres à ce sujet ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller M. Mathieu Malenfant, et résolu d'autoriser le coordonnateur des loisirs, M. Guillaume Poisson, à déposer une demande au Ministère de la Famille dans le cadre du programme de soutien à des projets de garde pendant la relâche scolaire et la période estivale 2020.

Il est également résolu d'autoriser M. Guillaume Poisson, coordonnateur loisirs, à signer pour et au nom de la Municipalité tout document concernant la demande de subvention auprès du Ministère de la Famille.

Adoptée à l'unanimité.

17. Période de questions

Les citoyens ont été invités à poser leurs questions via une adresse courriel.

18. Levée de l'assemblée

Tous les points à l'ordre du jour ayant été épurés ;

Il est proposé par la conseillère Mme Patricia Hamel, de lever l'assemblée à **20 heures et 16 minutes**.

Yvon Barrette
Maire

Julie Galarneau
Directrice générale

Le maire, M. Yvon Barrette, par la signature de ce procès-verbal, est en accord avec toutes les résolutions et décide de ne pas exercer son droit de veto.

Certificat de crédits

Je, soussignée, directrice générale et secrétaire-trésorière, certifie par les présentes, qu'il y a les crédits suffisants pour les dépenses autorisées durant la présente séance.

Julie Galarneau
Directrice générale